



Clause de réversibilité dans les contrats IT - Les points à vérifier	Question traitée oui/non	Réponse/Commentaire
<b>Les objectifs de la réversibilité</b>		
De quoi faut-il disposer pour que l'activité se poursuive sans interruption ni dégradation ?		
Est-il nécessaire de récupérer uniquement les données, lesquelles, ou également des acquis projet ?		
Selon le moment où la réversibilité est mise en œuvre, ces éléments sont-ils les mêmes ?		
<b>Les données et éléments récupérer</b>		
Quel format ? Est-ce un format propriétaire, un standard ? Qui le choisit ?		
Les données seront-elles exploitables dans le nouveau système ?		
Sur quel support ?		
Le client peut-il accéder seul à la solution et télécharger les données ou les migrer via une API ?		
A quelle date la remise a lieu ou dans quel délai est-elle possible ?		
La récupération nécessite-t-elle une demande, sous quelle forme, avec quel préavis, ou est-ce automatique ?		
<b>La propriété des résultats</b>		
A qui appartiennent les éléments réalisés par le prestataire pendant le projet ?		
Le client sera-t-il libre de les communiquer à un concurrent du prestataire ? De les exploiter comme bon lui semble ?		



Clause de réversibilité dans les contrats IT - Les points à vérifier	Question traitée oui/non	Réponse/Commentaire
Le contrat prévoit-il une cession des droits de propriété intellectuelle, ou une concession de droit d'utilisation ?		
A quel moment le transfert de droits a-t-il lieu, à la remise des documents ou à leur paiement ? Que se passe-t-il s'il existe des factures contestées ?		
<b>L'articulation avec la fin du contrat</b>		
Avec quel délai de prévenance la transition peut être mise en œuvre ?		
Est-ce que la réversibilité interviendra entièrement avant le terme du contrat ?		
Si elle doit se poursuivre après échéance, que se passe-t-il en cas de problème, pourra-t-on encore utiliser les clauses du contrat ?		
Est-ce que le contrat doit en tout ou partie survivre ou être prorogé ?		
Pendant la phase de réversibilité, est-ce que le contrat se poursuit dans les mêmes conditions ? Les engagements du prestataire sortant ((par exemple les SLA) seront-ils les mêmes ?		
<b>Les contraintes techniques et humaines</b>		
Les technologies qui vont être mises en œuvre et utilisées dans le projet sont-elles standard ? Peuvent-elles être un frein à la reprise par un tiers ?		
Comment est assurée la compatibilité avec des solutions tiers ou d'autres environnements ?		



Clause de réversibilité dans les contrats IT - Les points à vérifier	Question traitée oui/non	Réponse/Commentaire
Quels sont les prérequis (par exemple en termes d'infrastructure) à respecter chez le client ou le nouveau prestataire ?		
Quelle disponibilité de ressources, avec quels profils, est à anticiper ? Des « hommes clés » nécessaires au succès de la réversibilité sont-ils à identifier ?		
<b>L'assistance</b>		
L'assistance du prestataire est-elle nécessaire à une bonne transition ?		
Comment s'organisera le transfert de compétence/connaissance ? Une documentation suffit-elle ? Une formation de la nouvelle équipe est-elle à prévoir ?		
Comment s'assurer de la bonne collaboration si la fin de contrat est conflictuelle ?		
Le prestataire acceptera-t-il de travailler temporairement avec un concurrent direct ?		
L'accompagnement sera-t-il continu, à la demande ? Est-il chiffrable en amont, « forfaitisable », à plafonner ?		
<b>Les intervenants tiers</b>		
Est-ce que des fournisseurs, éditeurs... doivent être impliqués dans le transfert entre systèmes et entre équipes ?		



Clause de réversibilité dans les contrats IT - Les points à vérifier	Question traitée oui/non	Réponse/Commentaire
Faut-il transférer, reprendre ou modifier les contrats signés avec eux ? Est-ce possible ?		
Qui a la charge de cette coordination des différents acteurs ?		
<b>Le prix</b>		
La réversibilité est-elle incluse dans le prix de la prestation ou est-elle « en sus » ?		
Le prix sera-t-il a minima « déterminable » ?		
Distingue-t-on le coût/la gratuité de restitution des données et celui de l'assistance ?		
Si l'externalisation se termine pour manquement, quel est l'impact sur le prix de la réversibilité ?		
<b>Le suivi de la phase de réversibilité</b>		
Qui pilote le bon déroulement de la transition ? Une instance de gouvernance doit-elle être désignée, comment est-elle composée ?		
Que se passe-t-il en cas de mauvaise exécution ?		
Qui détermine (et comment) que les opérations se sont bien passées ?		
Une procédure de « recette » est-elle à aménager pour valider la fin de la phase ?		
Après la remise, les données sont-elles détruites ? Quand et comment s'en assure-t-on ?		